

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU
DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU
SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION
« DISCIPLINES GYMNiques »**

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de disciplines gymniques</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de disciplines gymniques en lien avec les spécificités des publics encadrés</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en disciplines gymniques - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de disciplines gymniques, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en

<p>Elaboration et partage de programmes sportifs en disciplines gymniques adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>		<p>équipe et l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION			
<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de disciplines gymniques</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure disciplines gymniques en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux

<p>caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en disciplines gymniques</p> <p>- une soutenance orale.</p>	<p>caractéristiques spécifiques des acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe aux actions de tutorat dans la structure de disciplines gymniques en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de disciplines gymniques afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure de disciplines gymniques - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité
---	---	--	--

			- Effectue le bilan des actions réalisées
UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN DISCIPLINES GYMNiques			
<p>Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement de perfectionnement sportif en disciplines gymniques</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans le cadre des objectifs de la structure de disciplines gymniques adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition de démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des compétiteurs</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques dans les disciplines gymniques en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement dans les disciplines gymniques en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des compétiteurs en lien avec leurs spécificités</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en disciplines gymniques en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en disciplines gymniques à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation dans les disciplines</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1) Une épreuve certificative commune aux UC3 et 4 réalisée au moyen d'une conduite de deux séquences d'entraînement visant l'apprentissage de deux éléments techniques dans l'une des disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression suivie d'un entretien</p> <p>2) Une épreuve certificative composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une conduite de séquence de formation dans l'une des disciplines gymniques suivie d'un entretien - un document écrit composé d'un plan d'entraînement comprenant deux cycles d'entraînement consécutifs d'un niveau national portant sur une des 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique dans les disciplines gymniques adaptée aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Conduit un enseignement dans les disciplines gymniques adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement dans les disciplines gymniques notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants - Définit le plan d'entraînement dans les disciplines gymniques adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement dans les disciplines gymniques en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants - Encadre un groupe dans le cadre de la compétition dans les disciplines gymniques en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant

<p>Accompagnement des compétiteurs dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p> <p>Conception interventions dans le champ de la formation dans les disciplines gymniques à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives dans les disciplines gymniques à partir des singularités des stagiaires</p>	<p>gymniques en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</p>	<p>disciplines gymniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évalue le cycle d'entraînement dans les disciplines gymniques - Élabore des scénarios pédagogiques adaptés aux disciplines gymniques adapté au caractéristiques singulières de chaque stagiaire - Prépare les supports de ses interventions dans les disciplines gymniques en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Met en œuvre une situation formative dans les disciplines gymniques en prenant en compte les singularités motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants et des stagiaires - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires des disciplines gymniques - Évalue des actions de formation dans les disciplines gymniques au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
--	--	------------------------------	---

UC 4A : ENCADRER LES DISCIPLINES GYMNiques ACROBATIQUES EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement des disciplines gymniques acrobatiques en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p>	<p>C4.1A - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques dans les disciplines gymniques acrobatiques</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1) Une épreuve certificative</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique dans les disciplines gymniques acrobatiques
--	---	---	---

<p>Encadrement des disciplines gymniques acrobatiques en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p>	<p>C4.2A - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p>	<p>commune aux UC3 et 4 réalisée au moyen d'une conduite de deux séquences d'entraînement visant l'apprentissage de deux éléments techniques dans l'une des disciplines gymniques acrobatiques</p>	<p>- Explicite les différents éléments de la démonstration technique dans les disciplines gymniques acrobatiques en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants.</p>
<p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation des disciplines gymniques acrobatiques en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p>	<p>C4.3A - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants des disciplines gymniques acrobatiques en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p>	<p>2) Une épreuve certificative composée d'une analyse d'une vidéo portant sur un élément technique des disciplines gymniques acrobatiques</p>	<p>- Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'évoluer dans la discipline en sécurité.</p>
<p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité dans les disciplines gymniques acrobatiques</p>	<p>C4.4A - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers dans les disciplines gymniques acrobatiques tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>		<p>- Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique des disciplines gymniques acrobatiques pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).</p>
			<p>- Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident dans les disciplines gymniques acrobatiques en prenant en compte les singularités du pratiquant</p> <p>- Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique des disciplines gymniques acrobatiques</p> <p>- Anticipe les risques juridiques liés à la pratique des disciplines gymniques acrobatiques et au milieu dans lequel il se pratique</p> <p>- Assure la sécurité des équipements des disciplines gymniques acrobatiques</p>

			<ul style="list-style-type: none"> - Prévient les comportements à risque dans les disciplines gymniques acrobatiques - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
--	--	--	--

UC 4B : ENCADRER LES DISCIPLINES GYMNQUES D'EXPRESSION EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement des disciplines gymniques d'expression en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p>	<p>C4.1B - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques dans les disciplines gymniques d'expression</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p>	<p>Le candidat :</p>
<p>Encadrement des disciplines gymniques d'expression en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p>	<p>C4.2B - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p>	<p>1) Une épreuve certificative commune aux UC3 et 4 réalisée au moyen d'une conduite de de deux séquences d'entraînement visant l'apprentissage de deux éléments techniques dans l'une des disciplines gymniques d'expression</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique dans les disciplines gymniques d'expression - Explicite les différents éléments de la démonstration technique dans les disciplines gymniques d'expression en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants. - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'évoluer dans la discipline en sécurité. - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique des disciplines gymniques d'expression pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques). - Maîtrise le comportement et les gestes
<p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation des disciplines gymniques d'expression en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p>	<p>C4.3B - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants des disciplines gymniques d'expression en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p>	<p>2) Une épreuve certificative composée d'une analyse d'une vidéo portant sur un élément technique des disciplines gymniques d'expression</p>	
<p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité dans les disciplines gymniques d'expression</p>			

	<p>C4.4B - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers dans les disciplines gymniques d'expression tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>		<p>à réaliser en cas d'incident ou d'accident dans les disciplines gymniques d'expression en prenant en compte les singularités du pratiquant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique des disciplines gymniques d'expression - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique des disciplines gymniques d'expression et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité des équipements des disciplines gymniques d'expression - Prévient les comportements à risque dans les disciplines gymniques d'expression - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
--	--	--	--